

Bulletin municipal n° 22 – décembre 2017 – IPNS

Le mot du maire



Être maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il nous faut être les « couteaux suisses » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout, en dépit des contraintes... et par ailleurs les « fantassins de la République », en première ligne que nous sommes pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens, au regret de ne pas pouvoir accéder à toutes les demandes.

Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux nos missions : il faut composer.

A chaque fois que nous nous exprimons, nous avons pour habitude de faire part de nos inquiétudes et souhaitons partager nos légitimes préoccupations avec vous.

Hélas, la liste est longue, que ce soit la baisse des dotations de l'Etat envers les collectivités depuis plusieurs années, l'augmentation des charges transférées aux communes, la réforme territoriale, la marche arrière sur les TAP (temps d'activités périscolaires), le désengagement de l'Etat sur l'instruction des permis de construire, les règlements administratifs de plus en plus contraignants...

Malgré la légitimité de ces inquiétudes, je fais le choix de vous parler de vous, de votre commune, de ses espoirs et de ses atouts.

C'est ce que vous découvrirez dans ce bulletin.

J'ai abordé cette rentrée avec confiance dans le bon sens collectif et tout simplement l'envie de poursuivre le travail au service de Masbaraud.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un automne 2017 plein d'énergie et une bonne lecture !

Joël ROYERE

Décès d'Alain Chabrier : L'hommage du Maire et du Conseil Municipal

Alain était conseiller municipal depuis 2014 et nous avons une relation de confiance. Au fil du temps, j'ai alors découvert, non seulement une personne pleine de caractère mais surtout, quelqu'un à l'écoute avec qui il a été facile de trouver des solutions. C'est naturellement que nos liens se sont développés et qu'Alain est ensuite entré dans l'équipe municipale.

Je voudrais rendre hommage aujourd'hui à cet homme qui a tant donné pour le bien-être des enfants de sa Commune, dans le périscolaire comme dans le sport. Je tiens au nom de toute la Commune à le remercier avec beaucoup de chaleur pour toute son implication.



Alain était un homme de cœur, plein de générosité, d'humour, toujours disponible, prêt à rendre service, même si parfois il n'hésitait pas à pousser son coup de gueule car il était un conseiller prudent et avisé, attentif aux deniers communaux comme à ses propres deniers, ayant comme seule ligne de conduite : la droiture.

Malheureusement, la maladie a eu raison de sa santé et laisse un grand vide au sein de notre collectivité et de la population.

Aujourd'hui, le Maire et le Conseil Municipal sont bouleversés, ils perdent un ami chaleureux. Ils pensent bien entendu à sa famille, à son épouse Isabel, à son fils Sylvain si brutalement touchés par ce drame et ils voudraient, avec toute leur affection, leur adresser leurs plus sincères condoléances, en tant qu'amis et en tant qu'élus de tous les habitants de la commune.

Rentrée scolaire 2017-2018



Déjà trois mois que la rentrée a eu lieu...vous voici maintenant sur les bancs de l'école avec vos nouveaux cartables, vos cahiers tout neufs et surtout, bien sûr, vous retrouvez les copains et les copines.

Mais le temps est aussi venu de travailler. Vous avez retrouvé ou vous avez découvert votre nouvelle maîtresse, votre nouveau maître et il faut s'asseoir à nouveau derrière une table ou un bureau.

Une rentrée qui a invité petits et grands à une nouvelle année, pleine de nouveautés, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

Après quelques travaux, à présent, ce sont plus de 55 élèves qui reprennent chaque jour le chemin de l'école, un effectif en hausse par rapport à la rentrée 2016 dû à l'arrivée de jeunes couples sur notre commune.

Chaque rentrée scolaire est pour nos enfants et leurs parents un évènement particulièrement important et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Cette année encore, même si les équipes enseignantes, périscolaire et de restauration restent inchangées, nous ne dérogeons pas à la règle avec le retour à la semaine de 4 jours qui, après 3 mois d'école se passe très bien.

Toute l'équipe municipale ainsi que tous les agents communaux sont heureux de pouvoir partager une nouvelle année scolaire avec les enfants, les parents et les enseignants. Nous espérons qu'elle sera faite de beaux moments de découvertes, d'apprentissages et de partages, aux enfants de mettre toutes les chances de leur côté et de donner le meilleur d'eux-mêmes.



L' INSEE et votre Commune organisent le recensement de la Population en 2018

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans. Masbaraud-Mérignat, ayant fait l'objet d'un comptage en 2013, sera recensé en 2018. La campagne se déroulera du **18 janvier 2018 au 17 février 2018**.

Afin de réaliser cette enquête la commune a recruté 1 agent recenseur, il s'agit de : **Laurent AMIARD**, Agent Technique à la Commune.



Vous allez recevoir la visite de cet agent, il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire. Il est tenu au secret professionnel.

Il vous donnera le choix entre un questionnaire papier ou un formulaire à remplir sur internet. La version numérique vous sera d'ailleurs proposée de préférence. L'agent vous remet un identifiant afin d'y répondre. "Elle est plus simple et permet une économie de papier. En trois clics, c'est fait."

Ces questionnaires concernent votre logement et les personnes qui y habitent, il conviendra de lui restituer les versions papier remplis et signés.

Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

A QUOI ÇA SERT ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, etc...

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).

Cette enquête, dont le Maire est responsable dans sa commune, est **strictement confidentielle et le traitement des données recueillies est entièrement anonyme**.

Les résultats sont essentiels pour la définition et la gestion des politiques publiques menées aux niveaux communal, départemental, régional et national.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr ou contacter la Mairie au 05 55 64 09 01.

Merci par avance de votre participation.

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

La démarche est possible jusqu'au **30 décembre**.

Elle concerne les personnes qui sont arrivées sur la commune depuis le **dernier scrutin**.

L'inscription peut se faire par correspondance (le courrier doit parvenir à la mairie avant le 31 décembre) ou directement à la mairie.

Pour cela, il faut se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois.

Il est conseillé aux jeunes ayant eu 18 ans en 2017 ou avant le prochain scrutin de vérifier leur inscription auprès de la mairie par téléphone ou par courrier.



Nouvelle boîte aux lettres

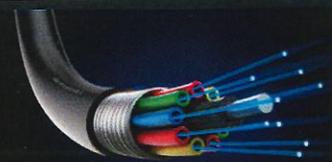
Dans le cadre de la mise en accessibilité, la municipalité, en concertation avec les services de la Poste, a décidé de déplacer la boîte aux lettres.

Peu visible de la rue et inaccessible aux handicapés dans son ancien emplacement, elle a été réimplantée sur le parking de la Mairie devant l'école maternelle.

Ce service est désormais plus accessible.



Fibre optique très haut débit bientôt une réalité dans le bourg de Masbaraud !



Des travaux d'infrastructure ont été réalisés pour déployer la fibre optique jusqu'au bourg et les raccordements entre réseaux sont en cours.

Les câbles téléphoniques en cuivre reliant les habitations seront progressivement remplacés par de la fibre optique pour ceux qui demanderont le raccordement.

Performance, efficacité, rapidité, innovation ... ce sont les principales raisons qui ont poussé le développement de cette technique en remplacement de l'ADSL ou le VDSL2.

Cette technologie est actuellement la plus performante pour transporter des données. De la taille d'un cheveu, la fibre est constituée d'un cœur et d'une gaine en silice entourés d'une protection dans lequel un signal, émis par diode laser (onde lumineuse), transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière. Contrairement au cuivre où le débit est inversement dépendant de la longueur du câble, la fibre optique n'a pas cet inconvénient.

Vous êtes nombreux à demander des infos sur l'arrivée du très haut débit à Masbaraud-Mérignat. Elle a pris du retard mais devrait être réalité au printemps prochain.

Une réunion d'information sera organisée.

Un jardin récompensé

Durant l'année scolaire 2016-2017, la classe de Maternelles de Mme BOULESTEIX et la classe de CM1/CM2 de Mme BEN TOUMIA ont travaillé autour du thème du « JARDIN ». Elles se sont engagées dans le concours « ECOLES FLEURIES ».

Les élèves avec la coopération des parents et de la Mairie ont mis en place « un jardin des sens ».

A l'issue de l'année et du concours, leur travail et leur grande implication ont été récompensé par le « PRIX D'EXCELLENCE ».

Motivés par cette reconnaissance, tous les élèves de l'école ont décidé de participer à nouveau à ce concours.

Le saccage de leur jardin qui a eu lieu à la rentrée les a profondément choqués mais pas découragés !!



Sébastien, Cycliste et Champion de la Creuse UFOLEP

Sébastien COUCAUD licencié à l'AC BOURGANEUF continue de nous émerveiller et à faire parler de lui dans le milieu cycliste. En effet en mai dernier il a encore brillé ; sacré champion de la Creuse UFOLEP à FELLETIN en catégorie des 15/16 ans.

Sébastien n'était pas là pour faire faire de la figuration. Sur un circuit difficile et sous une très forte chaleur, le jeune cycliste a parfaitement géré sa course et s'est logiquement imposé.

Dans la continuité, Sébastien a participé aux championnats nationaux en juillet à Saint Sulpice le Guérétois ou il s'est mesuré à l'élite nationale ou il a terminé à la 36ème place.

Après sa brillante victoire au championnat départemental, Sébastien voulait faire bonne figure dans cette première confrontation avec les grands. Sur un circuit exigeant le jeune Masbarautin a fait une belle course mais pris dans une chute il n'a pu terminer qu'en milieu de tableau.

Début septembre, il a disputé le championnat régional contre la montre à Chénérailles ou il s'est classé 3ème, place le qualifiant pour le championnat national à MONTBARD à côté de DIJON en septembre où il a à nouveau affronté les meilleurs dans sa catégorie et a terminé à la 5ème place...

Maintenant, place au cyclo-cross.

Les 18 et 19 novembre dernier, il a participé à la seconde manche de la coupe de France FFC à LA MEZIERE en BRETAGNE, ou il s'est classé 116ème sur 140.

Enfin Sébastien a intégré à la rentrée le Centre d'Entraînement de Creuse Oxygène ou il alterne les études et le sport.

Ce jeune talentueux sportif n'a certainement pas fini de cueillir les lauriers que lui promet son énorme potentiel.

Bravo Sébastien, continue dans cette voie, les Masbarautins sont derrière toi.



Exposition de peinture

L'association « Les Art's en ciel » organisatrice de l'exposition de peinture qui s'est tenue du 13 au 25 juillet 2017, à la salle polyvalente de Masbaraud-Mérignat a mis en lumière les adhérents de l'association mordus du pinceau et de la spatule, en exposant leurs œuvres.



Tableaux qui ont été admirés par de nombreux visiteurs qui ont fait le déplacement pour découvrir les lumineuses toiles de ces artistes amateurs. Ils ont apprécié la sélection des œuvres accrochées et certains d'entre eux, séduits, se sont fondus dans celles-ci. Les peintures présentées reflétant des sensibilités différentes.

Jamais cette exposition n'aurait pu être possible sans le travail de l'ombre de nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps et qui ont mis au service des autres leur bonne volonté, leur savoir-faire et leur sourire.

Les expositions artistiques sont toujours très attendues par le public, elles apportent une touche d'humanisme car l'art est universel et la chaleur des organisateurs en fait une parenthèse conviviale et chaleureuse.

Toute la municipalité a été fière d'accueillir en ses murs une exposition aussi originale et aussi qualitative. Cette exposition artistique a été pour notre commune un véritable motif de joie.



Spectacle « Love »

Dimanche 22 octobre, Masbaraud s'est animé autour d'un spectacle alliant théâtre et musique.

Proposé par la Communauté de communes, avec le soutien de l'association de Gym et la Commune, ce spectacle a réuni une soixantaine de personnes.

Etat civil

Décès

Jean SIROT

le 10 juin 2017

Marcelle BOURIQUE épouse AUGONNET

le 16 octobre 2017

Alain CHABRIER

le 30 octobre 2017

Colette PEYRATOUT épouse COUFFY

le 4 novembre 2017

Marthe COUSSEIROUX épouse CHABRIER

le 7 novembre 2017

André ROUCHON

Le 9 novembre 2017

M. Le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles

CONTACTER LA MAIRIE

3 route du Montalescot
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

05.55.64.09.01

mairiemasbaraud@orange.fr

Permanences du secrétariat

lundi – mardi – jeudi

13h30 à 17h30

Vendredi

13h30 à 16h30